



## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mai 2022 à 18 heures 30

Extrait du compte rendu de séance

|  |            |
|--|------------|
| Date de Convocation                                    | 05/05/2022 |
| Nombre de membres afférents au conseil municipal       | 15         |
| Nombre de membres présents                             | 12         |
| Nombres de membres qui ont pris part aux délibérations | 15         |

**Présents :** Messieurs et Mesdames : Isabelle BOUCLANS, Catherine BOURGEOIS, Agnès BRIAND, Laurent CARITEY, Jean-Pierre COURIOL, Sandrine DESNOYERS, Yves GUSMINI, Frédéric HENNING, Christian KITA, Dominique MAURICE, Maryse MOUGEL, Jacques MARTIN-VERDIÈRE,

**Représentés :**

Aline BOUILLOT pouvoir à Frédéric HENNING,  
Christophe JACQUES pouvoir à Jacques MARTIN-VERDIÈRE,  
Virginie JURET pouvoir à Sandrine DESNOYERS,

**Secrétaire de séance :** Sandrine DESNOYERS

### ORDRE DU JOUR

M. le Maire explique que la rédaction des précédents procès-verbaux a pris du retard et qu'ils seront transmis et votés lors du prochain conseil municipal puis il donne la parole à M. Christian KITA qui souhaite répondre à l'intervention de M. Jacques MARTIN-VERDIÈRE lors du précédent conseil.

Il est proposé d'ajouter trois questions à l'ordre du jour. *Accepté à l'unanimité.*

#### **Ajout 1 - Projet Bibliothèque**

Conformément à la décision du conseil municipal du 02 mars dernier, la consultation de la maîtrise d'œuvre du projet BIBLIOTHÈQUE à l'ancienne mairie avec jonction des 2 bâtiments a été lancée sur la plate-forme des marchés publics le 05 mai 2022. Les dossiers seront étudiés très vite lors de 2 réunions dès la date butoir.

#### **1- Compte rendu de la visite du préfet**

Michel VILBOIS, préfet de la Haute-Saône, et Michel ROBQUIN, Secrétaire Général de la préfecture, sont venus rencontrer les élus pesmois et visiter la commune. Les sujets abordés ont été multiples : intercommunalité, travaux des remparts et de l'église, problème du carrefour des 4 fesses, éoliennes, projet voies douces... M. Le Préfet a indiqué son soutien à la commune.

M. le Maire invite M. Hervé CORRADI à prendre la parole pour présenter l'évolution du projet éolien.

#### **2- Rénovation columbarium et jardin du souvenir**

Les 2 enveloppes déposées ont été ouvertes. Les marbreries BONNOTTE et HINGER ont fait différentes propositions qui seront étudiées lors d'une prochaine réunion.

#### **3- Exonération taxe foncière sur travaux énergétiques**

À la suite d'une demande reçue à de nombreuses reprises en Mairie, M. le Maire demande au conseil municipal son avis sur l'exonération de la taxe foncière sur les travaux énergétiques.

*Le conseil municipal à la majorité (1 abstention) refuse cette exonération*

#### **4- Consultation SPR Pesmes**

La CC Val de Gray a repris le dossier de consultation SPR réalisé par la commune en 2019. Une enquête publique est en cours jusqu'à fin mai. Une réunion publique est organisée le 24 mai à 20h30 pour informer les habitants à ce sujet.

## **5- Restructuration Ile de la Sauvageonne**

Après visite de l'expert, il s'avère que l'évolution des arbres est inquiétante. Il propose dans un 1<sup>er</sup> temps d'abattre 5 arbres en urgence et d'étudier les scénarii possibles pour remplacer en plusieurs années les arbres. Un groupe de travail ouvert aux habitants va être mis en place.

## **6- Délibération modificative n°1**

La trésorerie demande qu'une délibération modificative soit enregistrée suite à une erreur d'imputation dans le BP 2022

### Dépenses de fonctionnement :

023 : - 70.000 €

### Recettes de fonctionnement

775/77 : -70.000 €

### Recettes d'investissement

024 : + 70.000 €

021 : - 70.000 €

*Le conseil municipal valide à l'unanimité la DM n°1 présentée.*

## **7- Terrain Rue Mathieu**

La décision avait été reportée lors du précédent conseil municipal pour permettre au Maire de prendre contact avec les intéressés. Un consensus a été trouvé et il est proposé au conseil de valider la proposition de M LENOBLE Alexandre pour 35.000 € pour les terrains cadastrés AB 237-242-244-635-637 sous condition que la parcelle demandée par M. Frédéric COUDOT lui soit ultérieurement réattribuée.

*Le conseil valide la vente des terrains telle que présentée ci-dessus à la majorité (2 abstentions).*

## **8- Travaux urgents aux Forges**

Des travaux urgents sont à réaliser au bout de la passerelle qui repose sur une culée où a été constatée une fracture d'environ 15 cm. Des devis vont être demandés au plus vite pour consolider l'ouvrage. En attendant, la zone est interdite et a été sécurisée.

## **9- Passage à la M57**

La trésorerie propose à la commune de passer par anticipation au 01/01/2023 à la nomenclature M57 qui sera obligatoire au 01/01/2024.

*Au vu de l'avis favorable de la comptable du trésor public et de Patricia NIALON-MARCHISET, le conseil municipal DÉCIDE d'opter pour la nomenclature simplifiée M57 abrégée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la majorité (1 voix contre, Jacques MARTIN-VERDIÈRE).*

## **Ajout 2 - Modification demandes de subventions**

À la suite de la réunion de la commission, Isabelle BOUCLANS présente les modifications proposées pour les demandes de subventions accordées lors du vote du budget.

*Le conseil municipal valide toutes les modifications à l'unanimité.*

## **Ajout 3 – Report spectacle - pré-engagement pour le spectacle cabaret aquatique 2023**

*Le spectacle n'ayant pas pu avoir lieu (COVID et réfection gymnase) en 2022, une représentation a été retenue pour la date du 3 février 2023 en soirée pour un montant de 1600 € duquel sera déduit les entrées. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (quatre abstentions Jacques VERDIÈRE, Agnès BRIAND, Dominique MAURICE et Laurent CARITEY), autorise le Maire à signer une pré-réservation pour la somme de 1 600 €.*

*Une autre séance réduite serait proposée en journée avec les scolaires (si accord des écoles avec participation financière de l'association Amicale de l'école) : 700 € sont demandés par la troupe.*

## **- Questions diverses.**

Compte-rendu de la réunion voies douces.

Merci aux employés communaux et aux agents administratifs pour leur professionnalisme et leur investissement pour l'installation des nouveaux services à l'ancienne mairie et aux bénévoles pour l'organisation de Festi'Pesmes.

Les travaux de l'église seront terminés fin juin.

Séance levée à 21 h 20.

Pour extrait conforme,

Le Maire :

Frédéric HENNING

